



SERVICE PUBLIC LOCAL : CHALEUR

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

Le budget « chaleur » est un budget H.T., la collectivité récupérant l'intégralité de la TVA.

Ce réseau de chaleur alimente de nombreux bâtiments communaux (Mairie, Florin, école du Môlan, école du Joran, MJC, espace du Foron, gymnase).

La tenue du débat contradictoire sur les orientations générales du budget dans les conditions fixées par le règlement intérieur est une formalité substantielle sous peine d'illégalité du budget.

I LES RÉSULTATS 2023

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2023 (mandats et titres)	Section d'exploitation	71 157,82	185 636,33 €
	Solde de l'exercice : + 114 478,51 €		
	Section d'investissement	199 890,37 €	241 715,05 €
	Solde de l'exercice : + 41 824,68 €		
	SOLDE GLOBAL DE L'EXERCICE : + 156 303,19€		

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE 2022	Section d'exploitation		66 794,93 €
	Solde de clôture : + 181 273,44 € Excédent qui sera reporté sur le budget 2024 (article R002) affectation de résultat à déduire		
	Section d'investissement	- 511 044,50€	
	Solde de clôture : - 469 219.82 € Déficit qui sera reporté sur le budget 2024 (article D001)		
	RESULTAT GLOBAL DE CLÔTURE : -287 946,68 €		

		DEPENSES	RECETTES
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2024	Section d'exploitation	0 €	0 €
	Section d'investissement	11 356,40 €	328 632 €
<p>Solde des restes à réaliser (RAR) : + 332 939, 60 € Les dépenses engagées font l'objet d'une autorisation de programme.</p> <p>La somme du résultat de clôture d'investissement et du solde des RAR est déficitaire de 136 280, 22 € ; il y a donc besoin qu'une partie du résultat de fonctionnement (exploitation) soit affectée à l'investissement.</p>			

En fonctionnement, l'exercice est excédentaire de 114 478,51€. En 2022, il était excédentaire 63 419,87€. Le résultat de l'exercice est meilleur, compte tenu des charges engendrées sur l'exercice de 2022 par la renégociation de la dette et l'annulation de rattachement concernant la société STREIFF. Le résultat de clôture est excédentaire de 181 273, 44 €. Le résultat de clôture 2023 est moins bon que celui de 2022 compte-tenu qu'une partie du résultat a été affectée à l'investissement.

En investissement, l'exercice est excédentaire de 41 824,68€ ; en 2022, il était déficitaire de 251 338,64€. Le résultat est lié aux travaux d'extension du réseau de chaleur qui ont été moindres qu'en 2022, au décalage d'encaissement des subventions. L'exercice est excédentaire grâce à l'affectation de résultat de fonctionnement en investissement et à la subvention versée par la commune. Le résultat de clôture est déficitaire de 469 219.82 €.

Toutes sections confondues, l'exercice est excédentaire de 156 303,19 € (en 2022 : solde déficitaire de 187 918, 67 €). Le résultat de clôture est déficitaire de 287 946,68 € (il était déficitaire de 261 837,07€ en 2022). Une affectation du résultat de la section de fonctionnement à la section d'investissement est à prévoir. Les résultats sont conformes aux attentes.

Pour mémoire, les résultats 2023 de la commune :

	2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total réalisations	14 266 863	19 549 964	12 984 874	17 817 355	15 526 472	20 452 768	16 791 720	22 751 954	13 243 198	20 271 663	14 194 268	21 119 731	23 719 026	30 745 009	15 941 797	21 551 294
Total de l'exercice	5 283 101		4 832 480		4 926 296		5 960 234		7 028 466		6 925 463		7 025 983		5 609 498	
Restes à réaliser investissement	2 825 882	959 458	1 897 562	397 999	730 976	190 295	936 482	111 831	507 934	408 395	760 211	2 050 822	1 101 194	2 110 984	218 170	4 168 896
Restes à réaliser fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Total de l'exercice + restes à réaliser	17 092 745	20 509 422	14 882 436	18 215 353	16 257 448	20 643 063	17 728 202	22 863 785	13 751 132	20 680 058	14 954 479	23 170 553	24 820 220	32 855 993	16 159 966	25 720 190
TOTAL CUMULE	3 416 677		3 332 918		4 385 614		5 135 583		6 928 926		8 216 074		8 035 774		9 560 224	

II LES ORIENTATIONS 2024

1- Les prévisions de la section d'exploitation

1-1 Hypothèses de recettes

Pour mémoire, la redevance d'exploitation R24 doit pouvoir couvrir l'annuité de la dette de 163 356, 56 €. Par délibération du 6 février 2024, le conseil municipal a fixé le montant de la redevance à 38, 89 € TTC/Kwh. Pour mémoire, le montant plafond de la redevance R24 a été porté à 42, 44€ par un avenant n°9 au contrat d'affermage.

L'excédent (R002) de 20 022, 97€ sera à inscrire au budget. Ce report est diminué de l'affectation de résultat à l'investissement d'un montant de 136 280, 22 €.

1-2 Hypothèses de dépenses

Concernant les charges à caractère général, sont à prévoir des dépenses courantes dans le même ordre de grandeur que les exécutions de 2023 en particulier les frais d'honoraires du suivi du contrat d'exploitation et d'assistance juridique, soit un montant de l'ordre de 13 000 €. Le suivi de l'exploitation déléguée est assuré par ELCIMAI ENVIRONNEMENT ; le contrat de suivi est d'une durée de 4 ans pour total hors taxe de 19 930 € HT, soit 4 982, 50 € HT par an.

Les intérêts des emprunts s'élèvent à 53 341.75 €.

La commune a versé sur le budget « chaleur », en 2015 et 2016, deux avances remboursables d'un montant global de 650 000 €.

En 2017, il lui a été remboursé 350 000 € et en 2018, 80 000 €.

En 2019, sur le solde de 220 000 €, il a pu être remboursé 50 000 €.

Il reste donc à rembourser à la commune la somme de 170 000 €. Ce solde sera remboursé progressivement, en fonction des capacités financières et de trésorerie du budget chaleur.

Au niveau de l'amortissement, les biens, ayant été mis à disposition du délégataire dans le cadre d'un avenant, il n'y a pas lieu de les amortir. En revanche, l'étalement de la pénalité de remboursement anticipé d'emprunts (242 985,72 €) effectué l'an dernier, doit être prévu ; 9 719, 43 € est le montant à prévoir pour une année.

2- Les prévisions de la section d'investissement

Le déficit reporté à inscrire à la section d'investissement est de 469 219, 82 €, sachant que l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement de 136 280,22 € est à inscrire également en recettes.

2-1• Première Extension du réseau de chaleur

En 2018, il a été créé une autorisation de programme d'un montant total prévu de 1 029 250 € HT pour les travaux d'extension du réseau chaleur, révisée en 2023 pour un montant de 1 222 799, 16€.

Cette autorisation de programme devra être révisée à 1 215 356.04€. Pour 2024, il reste le solde de la maîtrise d'œuvre d'un montant de 560 €.

AP/CP	TOTAL	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Création du 29 mai 2018	1 029 250 €	630 000 €	136 416 €	136 416 €	126 418 €			
Révisée le 09/04/2019	1 197 720 €	45 054 €	959 542, 72 €	100 000 €	93 123, 28 €			
Révisée le 28/07/2020	1 197 720 €	45 053, 13 €	148 663, 45 €	700 000 €	304 003, 42 €			
Révisée le 13/04/2021	1 217 020, 63 €	45 053, 13 €	100 013, 45 €	691 954, 05 €	380 000 €			
Révisée le 12/04/2022	1 222 887, 69 €	45 053, 13 €	100 013, 45 €	691 954, 05 €	115 367, 06 €	270 500 €		
Révisée en 2023	1 222 799.16	45 053, 13 €	100 013, 45 €	691 954, 05 €	115 367, 06 €	179 716, 81 €	90 694.66	
A Réviser en 2024	1 215 356.04	45 053, 13 €	100 013, 45 €	691 954, 05 €	115 367, 06 €	179 716, 81 €	82 691.54	560.00

Pour mémoire, conformément au schéma directeur, ces travaux d'extension permettent le raccordement notamment du lycée Jeanne ANTIDE et de l'hôpital départemental de Reignier, ainsi que la desserte des immeubles en construction dans le centre et dans le futur, ceux de la parcelle dite de la Laverie.

Le marché de travaux a été lancé courant du 1^{er} trimestre 2020 selon une procédure adaptée. Les 3 lots du marché de travaux d'extension du réseau de chaleur ont été attribués pour un montant total hors taxe de 852 833, 86 € HT

Le marché a fait l'objet d'avenants en 2020 et 2021 et son montant a été porté à 896 085, 22 €.

La durée des travaux était initialement de 6 mois, sachant que le lycée a été raccordé en octobre 2020 ; le raccordement de l'hôpital départemental de Reignier est effectif depuis la fin d'année 2021.

Le paiement des travaux a pu être soldé en 2023.

La maîtrise d'œuvre est assurée par SYNAPSE CONSTRUCTION avec un taux de rémunération fixé à 3, 89 % du montant des travaux.

Pour ces travaux, l'ADEME a attribué une subvention de 547 720 € dont le solde de 328 632 € est inscrit en reste à réaliser.

Pour mémoire, pour la réalisation de ce programme, un emprunt de 650 000 € a été contracté en 2018, avec un tirage de 50 000 € fait en 2018, et un tirage de 600 000 € en 2019. Le remboursement en capital a commencé au 1^{er} février 2021. Le paiement des intérêts avait commencé en 2020 à hauteur de 7 424, 40 €.

2-2• Projet d'une deuxième extension du réseau chaleur

Etude de faisabilité

Lors de la création du réseau de chaleur, le schéma directeur prévoyait des extensions avec création d'une seconde puis d'une troisième chaufferie pour le réseau. Considérant la mutation énergétique en cours, la question des extensions du réseau avec la création de nouveaux moyens de production se pose avec acuité. La commune de Reignier-Ésery a souhaité être accompagnée pour l'étude de l'évolution du réseau vis à vis de la situation énergétique actuelle, des développements et projets du territoire (projet « Cœur de Ville », extension gendarmerie...).

L'étude a été commandée à la Société Elcimaï Ingénierie pour un montant de 19 580 € HT soit 23 496 € TTC.

La mission s'est organisée en plusieurs étapes :

- Définition du périmètre d'étude

- Définition et établissement des besoins énergétiques et les synthétiser
- Proposition de solutions techniques à mettre en œuvre
- Etablissement du bilan économique et environnemental de l'extension et nouveau réseau et les impacts sur le contrat d'affermage actuel.

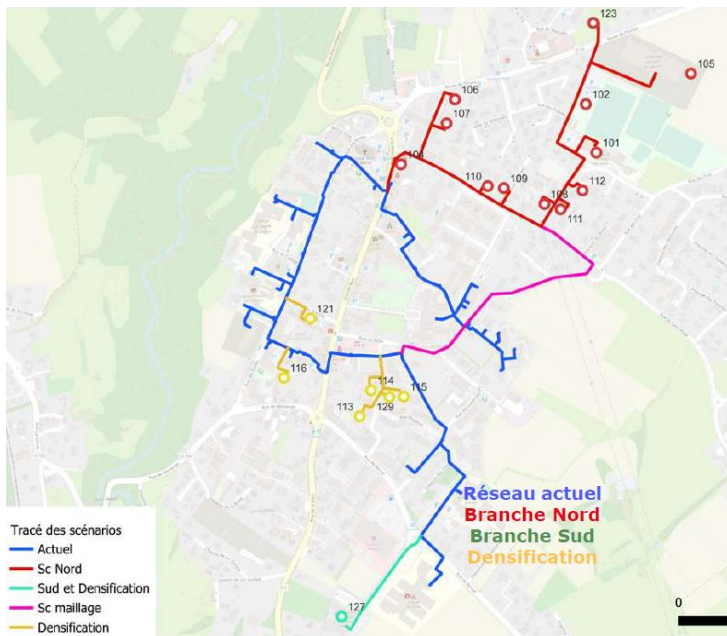
Il reste à payer cette année 11 356, 40 €.

Cette étude a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'ADEME qui a été accordée pour un montant de 15 664 € qui devrait être versée en 2024.

Conclusions de l'étude de faisabilité

► Analyse technique

Après l'identification des prospects et différentes hypothèses, le scénario retenu est :



Zone nord + densification + école des Vents Blancs + maillage :

- Scénario Sud avec densité faible et phasage peu connu : à garder en tête en fonction des projets, seule l'école est conservée car à proximité immédiate du réseau,
- Scénario Nord intéressant : mobiliser les prospects importants (notamment gendarmerie, collectifs, complexe, école Rose des Vents, stade),
- Scénario Densification : permet de prendre en compte la « vie normale » d'un réseau,
- Maillage (rose) : permet de décharger la branche saturée, sécuriser le réseau en cas de fuite, notamment via le point de production ajouté et desservir d'éventuels futurs projets situés à l'Est de Reignier-Esery.

Ce scénario est construit sur la base de l'objectif actuel de taux d'énergie renouvelable

Techniquement, l'extension est faisable et cohérente sur la base des éléments identifiés lors de l'étude.

► Analyse économique

Economiquement, le coût de revient moyen est de 2 200 000 € HT, correspondant au coût des investissements moins les subventions.

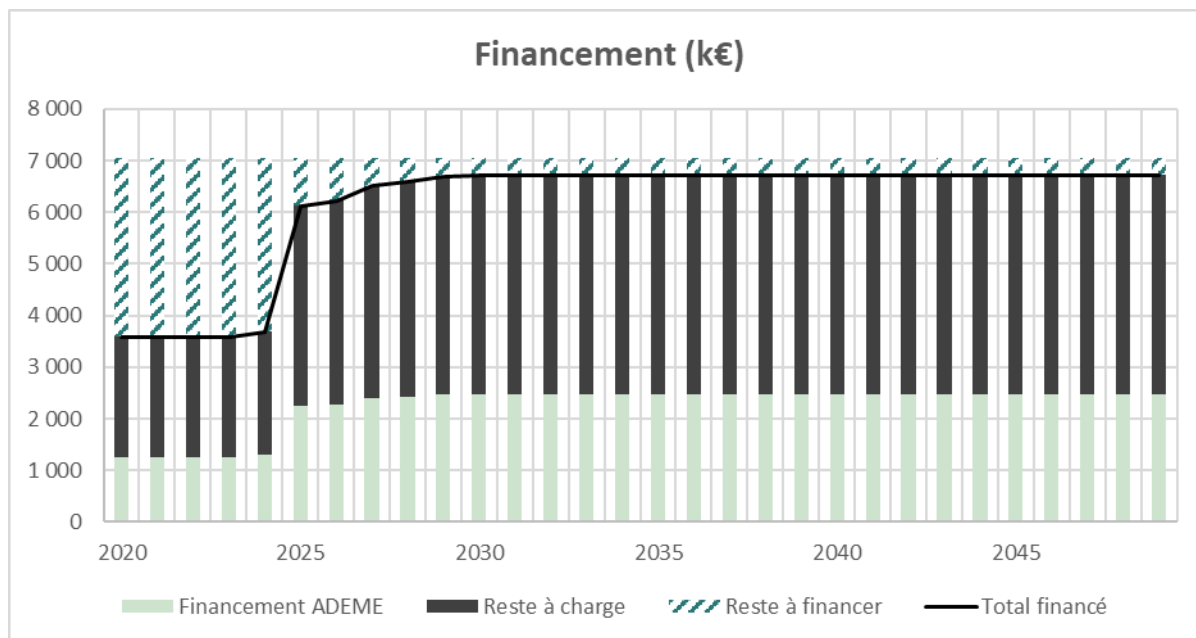
			2024	2025	2026	2027	2028	2029	TOTAL	TOTAL	TOTAL
Investissements	Chauffe	k€HT	-	450	-	-	-	-	450	2 280	3 540
	Feeder	k€HT	-	660	-	-	-	-	660		
	Antenne	k€HT	-	910	40	190	20	-	1 160		
	Raccord	k€HT	80	590	40	60	30	70	870	1 260	
	Sous st	k€HT	20	270	20	40	20	20	390		
Subventions	Chauffe	k€HT	-	140	-	-	-	-	140	930	1 340
	Feeder	k€HT	-	270	-	-	-	-	270		
	Antenne	k€HT	-	400	20	90	10	-	530		
	Raccord	k€HT	40	270	20	30	10	40	410	410	
	Sous st	k€HT	-	-	-	-	-	-	-		

Si la gratuité est appliquée aux droits de raccordements de 1^{er} établissement, comme cela a été le cas lors de la création et extension du réseau actuel, alors le prix de revient serait de 1 790 000 €.

En cas de hausse des coûts d'investissements estimée à 20%, le coût de revient pourrait être de 3 200 000 € HT.

A l'inverse, en cas de baisse des coûts d'investissement et en considérant le coup de pouce CEE (certificat d'économie d'énergie) estimé à environ 72 000 € par bâtiment existant, alors le coût de revient pourrait être de 900 000 € HT.

Le coût de revient serait financé par l'emprunt, dont les annuités sont payées par la redevance R24 des abonnés qui est fixée chaque année par le Conseil municipal.



L'intérêt technico-économique de la réalisation du projet d'extension du réseau de chaleur est démontré par l'étude de faisabilité. Pour conforter les hypothèses choisies et aider à la prise de décision, une étude approfondie est nécessaire, de même que l'accompagnement de la commune.

Assistance à maîtrise d'ouvrage

Deux projets sont en cours de construction sur la zone concernée par l'extension. La livraison du complexe intercommunal sportif et culturel est prévue pour le mois de mai 2025 et la nouvelle gendarmerie devrait être livrée pour le second trimestre 2025. Les délais sont donc serrés et l'objectif de l'accompagnement de la commune est donc de permettre le raccordement de ces deux bâtiments sur le réseau de chaleur pour la saison de chauffe 2025/2026.

Les objectifs de l'assistance :

Techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Consolider les données du projet - Etudier la mise en place d'une solution solaire thermique - Définir et mettre en oeuvre des solutions simples d'exploitation d'une nouvelle production de chaleur
Financiers	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir un tarif attractif - Porter un projet pérenne - Aide au montage des dossiers de subventions
Environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir un taux d'EnR remarquable - Permettre au plus grand nombre sur la zone du réseau d'accéder au réseau vertueux de la commune
Contractuels	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection d'un Maître d'œuvre - Assurer le suivi de la conception et de la réalisation - Négocier l'intégration au contrat de délégation du réseau actuel de cette extension - Garantir une livraison pour la saison de chauffe 2025/2026

L'étude amont doit être rendue pour la mi-avril au plus tard, afin que la commune puisse faire le choix de poursuivre ou pas le projet.

Cette assistance à maîtrise d'ouvrage confiée au bureau Elcimaï a un coût total de 39 712, 50 € HT décomposé comme suit :

- études amont et montage de dossier de subventions : 11 850 € HT
- si poursuite du projet à l'issue de l'étude amont, choix du maître d'œuvre : 7 187, 50 € HT
- si poursuite du projet au stade de l'avant-projet rendu par le maître d'œuvre, suivi de la conception et réalisation : 10 900 € HT
- si poursuite du projet, négociation de l'avenant au contrat de délégation : 9 775 € HT

L'assistance a maîtrise d'ouvrage a fait l'objet d'une demande de subvention à hauteur de 23 857, 50 € HT auprès de l'ADEME.

Planning prévisionnel du projet

En cas de poursuite du projet, le planning est très serré.

Compte tenu des temps de procédure, la maîtrise d'œuvre pourra être choisie début juillet 2024, pour un lancement de travaux en avril 2025 et une livraison fin décembre 2025.

2-3• Autres

Le remboursement du capital emprunté prévu est de 110 014, 81 € en 2024.

3-L'état de la dette et évolution

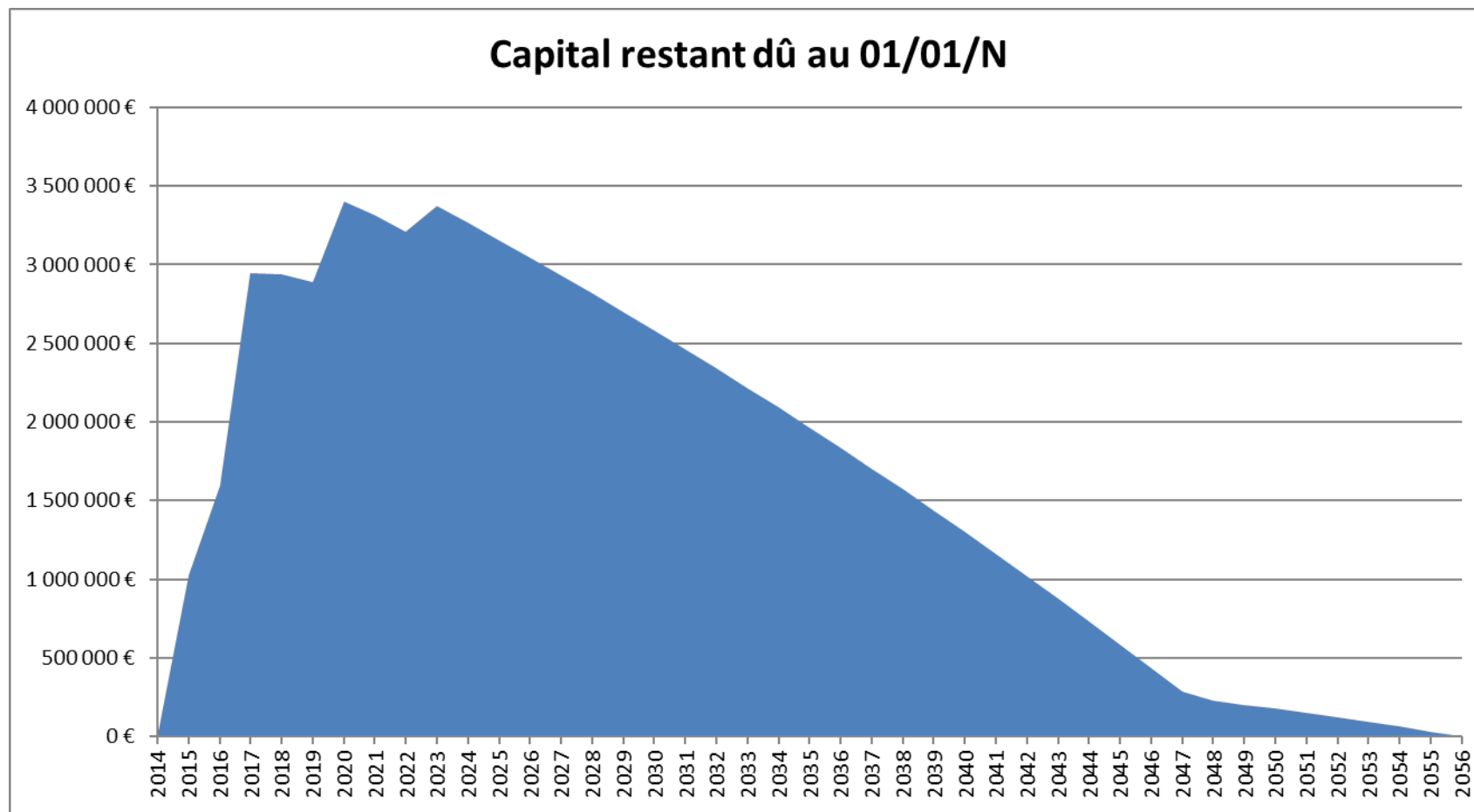
Pour ce service, la dette totale de la commune au 31/12/23 est de 3 265 307.61 € ce qui représente 30,08 % des recettes réelles de fonctionnement du budget principal de la commune (contre 32,64 % l'an dernier).

3-1 Les emprunts en cours

Objet du financement	Organisme prêteur	Montant en Euros	Durée Emprunt en mois	Nature Taux	Taux intérêts au contrat	Taux actualisé	Périodicité des échéances	Date de fin	Capital restant dû au 31/12/2023
Extension réseau chaleur	CDC	650 000,00 €	420	Indexé sur livret A	1,50%	3,28%	trimestrielle	21/09/2055	611 186.38
Chaufferie et réseau (rachat)	Crédit Agricole	2 826 000	300	Fixe	1,18%		trimestrielle	28/03/2047	2 654 121.23

3-2 Évolution de l'endettement et profil d'extinction de la dette

Endettement	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Population	7214	7365	7488	7607	7834	7923	8033	8235	8268	8249	8373
Encours au 31/12/N	0,00 €	1 024 650,00 €	1 593 550,00 €	2 946 111,00 €	2 892 659,00 €	2 889 207,00 €	3 403 282,05 €	3 315 814,19 €	3 212 638,51 €	3 374 282,84 €	3 265 307,61 €
<i>Encours de la dette / population</i>	142,04 €	216,37 €	393,44 €	380,26 €	368,80 €	429,54 €	412,77 €	390,12 €	388,56 €	409,05 €	389,98 €
Annuité de la dette (hors réaménagement)	16 170,97 €	49 150,99 €	72 261,28 €	90 426,11 €	99 938,22 €	131 960,57 €	134 670,75 €	147 196,90 €	147 196,90 €	162 342,37 €	163 356,56 €
<i>Annuité de la dette (hors réa.) / population</i>	2,24 €	6,67 €	9,65 €	11,89 €	12,76 €	16,66 €	16,76 €	17,87 €	17,80 €	19,68 €	19,51 €
Emprunts réalisés (hors réaménagement)	1 035 000,00 €	601 300,00 €	1 400 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €	600 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Emprunts réalisés (hors réa.) / population</i>	143,47 €	81,64 €	186,97 €	0,00 €	6,38 €	75,73 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Variation nette de l'endettement	0,00 €	1 024 650,00 €	568 900,00 €	1 352 561,00 €	-53 452,00 €	-3 452,00 €	514 075,05 €	-87 467,86 €	-103 175,68 €	161 644,33 €	-108 975,23 €
<i>Variation nette de l'endettement / population</i>	0,00 €	139,12 €	75,97 €	177,80 €	-6,82 €	-0,44 €	64,00 €	-10,62 €	-12,48 €	19,60 €	-13,02 €
Intérêts de dette / encours de la dette au 31/12/N	0,57%	1,05%	0,84%	1,28%	2%	2%	1%	1%	2%	2%	2%



Envoyé en préfecture le 18/03/2024

Reçu en préfecture le 18/03/2024

Publié le

ID : 074-217402205-20240312-2024DELIB022-DE



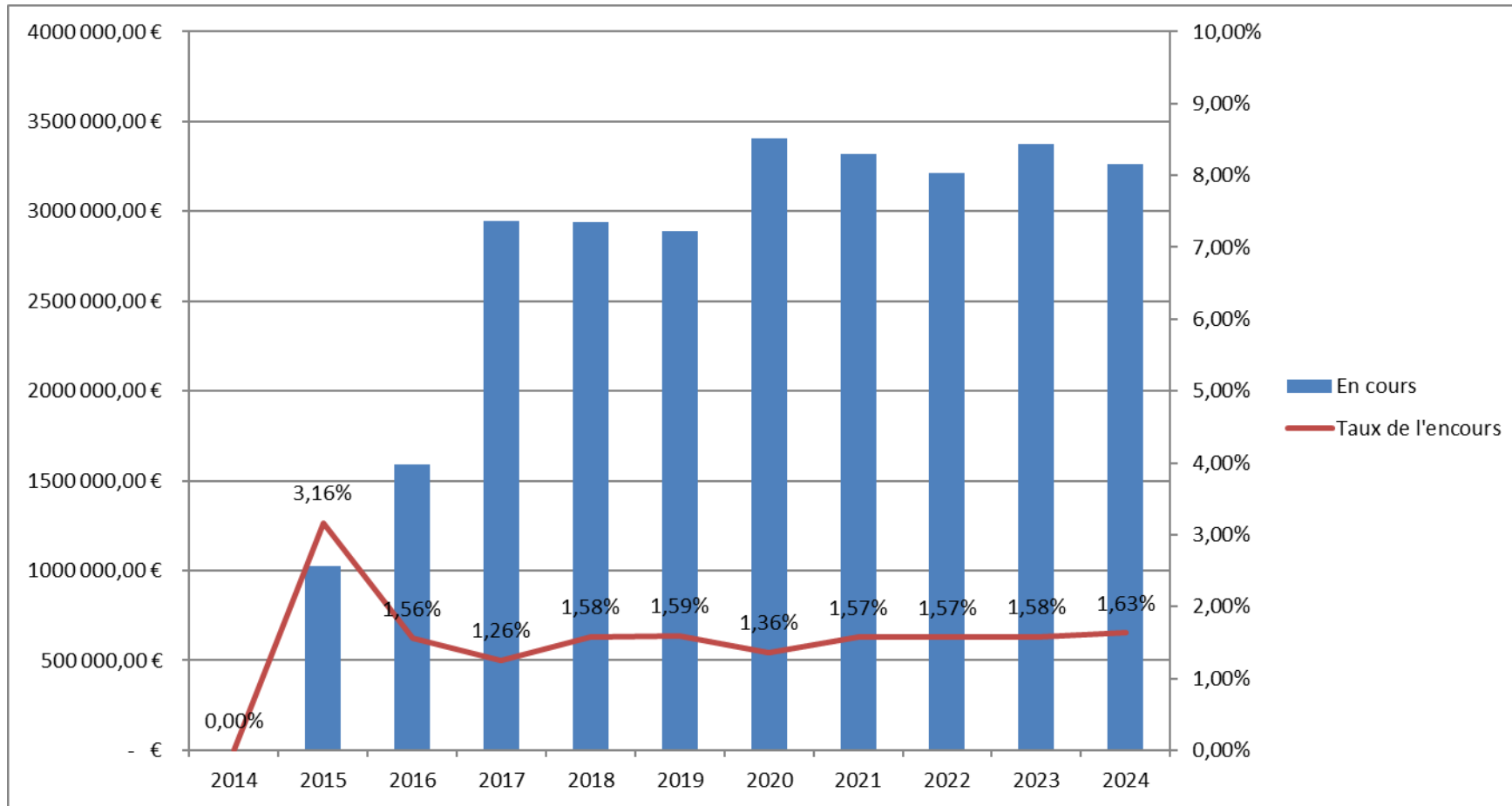
Extinction	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
CRD au 01/01/N	- €	1 024 650,00 €	1 593 550,00 €	2 946 111,00 €	2 942 659,00 €	2 889 207,00 €	3 403 282,05 €	3 316 870,01 €	3 212 109,19 €	3 374 282,84 €	3 265 307,61 €	3 155 292,80 €
Capital	10 350,00 €	16 750,99 €	47 439,00 €	53 452,00 €	53 452,00 €	85 924,95 €	89 956,38 €	101 163,31 €	101 932,94 €	108 975,23 €	110 014,81 €	111 580,24 €
Intérêts	5 820,97 €	32 400,00 €	24 822,28 €	36 974,11 €	46 486,22 €	46 035,62 €	46 383,31 €	52 151,79 €	50 452,82 €	53 367,14 €	53 341,75 €	51 776,32 €
Annuités	16 170,97 €	49 150,99 €	72 261,28 €	90 426,11 €	99 938,22 €	131 960,57 €	136 339,69 €	153 315,10 €	152 385,76 €	162 342,37 €	163 356,56 €	163 356,56 €
Taux de l'encours	0,00%	3,16%	1,56%	1,26%	1,58%	1,59%	1,36%	1,57%	1,57%	1,58%	1,63%	1,64%

Extinction	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037
CRD au 01/01/N	3 043 712,56 €	2 930 538,54 €	2 815 741,68 €	2 699 292,18 €	2 581 159,52 €	2 461 312,38 €	2 339 718,67 €	2 216 345,43 €	2 091 158,90 €	1 964 124,39 €	1 835 206,39 €	1 704 368,38 €
Capital	113 174,02 €	114 796,86 €	116 449,50 €	1 118 132,66 €	118 847,14 €	121 593,71 €	123 373,24 €	125 186,53 €	127 034,51 €	128 918,00 €	130 838,01 €	132 795,50 €
Intérêts	50 182,54 €	48 559,70 €	46 907,06 €	45 223,90 €	43 509,42 €	41 762,85 €	39 983,32 €	38 170,03 €	36 322,05 €	34 438,56 €	32 518,01 €	30 561,06 €
Annuités	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	1 163 356,56 €	162 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,02 €	163 356,56 €

Extinction	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049
CRD au 01/01/N	1 571 572,88 €	1 436 781,48 €	1 299 954,68 €	1 161 051,94 €	1 020 031,61 €	876 850,93 €	731 465,96 €	583 831,55 €	433 901,30 €	281 627,52 €	225 273,76 €	200 606,65 €
Capital	134 791,40 €	136 826,80 €	138 902,74 €	141 020,33 €	143 180,68 €	145 384,97 €	147 634,41 €	149 930,25 €	152 273,78 €	53 353,76 €	24 667,11 €	25 592,13 €
Intérêts	28 565,16 €	26 529,76 €	24 453,82 €	22 336,33 €	20 175,88 €	17 971,59 €	15 722,15 €	13 426,31 €	11 082,78 €	8 979,70 €	7 992,01 €	7 066,99 €
Annuités	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,66 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	62 333,46 €	32 659,12 €	32 659,12 €

Extinction	2050	2051	2052	2053	2054	2055	2056
CRD au 01/01/N	175 014,52 €	148 462,69 €	120 915,16 €	92 334,60 €	62 682,27 €	31 917,98 €	- €
Capital	26 551,83 €	27 547,53 €	28 580,56 €	29 652,33 €	30 764,29 €	31 917,98 €	- €
Intérêts	6 107,29 €	5 111,59 €	4 078,56 €	3 006,79 €	1 894,83 €	741,14 €	- €
Annuités	32 659,12 €	32 659,12 €	32 659,12 €	32 659,12 €	32 659,12 €	32 659,12 €	- €

Volume et prix de l'encours de la dette de Reignier-Esery- budget chaleur



3-3 Orientations

Sur l'exercice, la dette risque d'être augmentée selon la concrétisation du projet d'extension de l'ordre de 2 millions d'euros. Pour mémoire, les annuités doivent être financées par la redevance R24 payée par les abonnés